ACTUAILES.fr

n°75

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

18 octobre 2017

abonnement gratuit sur actuailes.fr

Comment fonctionne la cour d'assises ? p. 2

À Dieu, Jean Rochefort p. 6

La Californie ravagée par les flammes p. 11

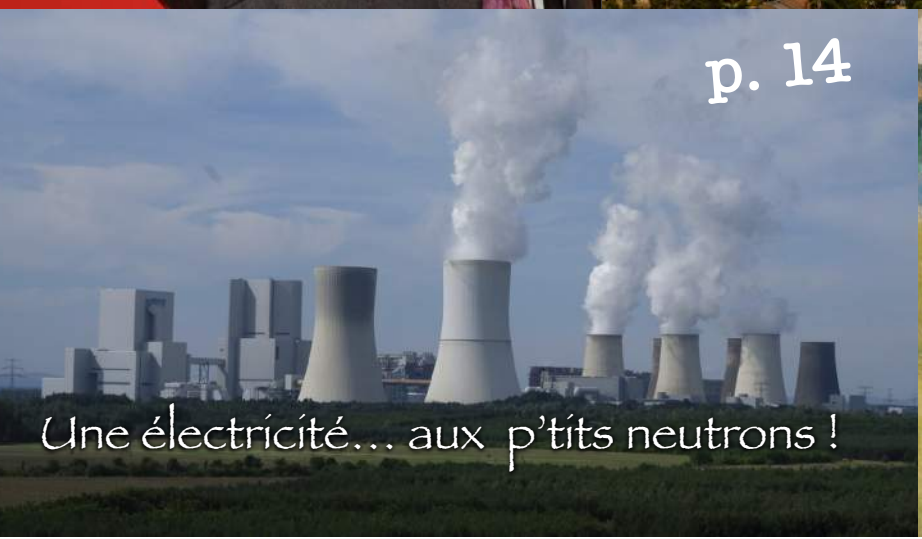

Une électricité… aux p'tits neutrons ! p. 14

La Ronde des petites Bretonnes p. 16

Virginie Terrier

Palais de Justice historique de Lyon, quai Romain-Rolland.

APPRENDRE AVEC L'ACTUALITÉ

Comment fonctionne la cour d'assises ?

Cette semaine, l'actualité judiciaire a été riche en procès… Deux procès en assises en particulier ont occupé les médias, celui (en appel) du procès des meurtriers de la petite Fiona et celui d'Abdelkader Merah, le frère de Mohammed Merah, auteur d'actes de terrorisme en 2012.

Dans les deux cas, on juge des personnes – présumées coupables – pour meurtre ou complicité de meurtre. Pourtant, dans le procès de la petit Fiona, on parle de cour d'assises et, dans le procès d'Abdelkader Merah, on parle de cour d'assises spéciale.

Qu'est-ce que la cour d'assises ? Et pourquoi parle-t-on, dans certains cas, de cour d'assises spéciale ?

La cour d'assises est le tribunal compétent pour juger des actes les plus graves, c'est-à-dire pour juger les personnes poursuivies pour avoir commis des crimes. Par crime, on entend les actes suivants : meurtre, viol, vol à main armée…

La cour d'assises n'est pas une juridiction permanente. Elle se réunit en général, dans chaque département, tous les trois mois pendant quinze jours. Quinze jours durant lesquels vont être jugées plusieurs affaires de crimes commis dans le département.

Durant un procès en cour d'assises, on distingue plusieurs acteurs :

- l'accusé, bien sûr, toujours représenté par son avocat ;
- le Ministère public, représenté par un procureur appelé « avocat général » qui représente la société et demande l'application de la loi ;
- les parties civiles, c'est-à-dire les victimes directes et indirectes (par exemple, la famille de la personne tuée) représentées par leurs avocats ;
- le greffier qui est une sorte de secrétaire et qui retranscrit la totalité des débats.

Une cour d'assises présente la particularité d'être composée de juges professionnels et de citoyens. En effet, chaque affaire d'assises est jugée par trois juges professionnels, un président et deux assesseurs ; accompagnés d'un juré de six citoyens tirés au sort à partir des listes électorales.

Les procès en assises sont publics. Cela veut dire que tout le monde peut y assister. Dans certains cas toutefois, le président de la cour peut décider que le procès se tiendra à huis clos. Cela peut être le cas, par exemple, lorsque les accusés ou les victimes sont mineurs ou que le contenu des débats peut être choquant.

Un procès en assises se déroule selon une procédure bien précise :

D'abord, le président rappelle les faits et interroge l'accusé. Il lui rappelle également son droit de garder le silence pendant les débats ou d'avoir un interprète.

Ensuite, il est procédé à l'interrogatoire des témoins qui prêtent serment, des experts et des victimes.

Les débats se terminent par les plaidoiries, avec, dans l'ordre, la plaidoirie de l'avocat général qui va réclamer l'application d'une peine en particulier, la plaidoirie des avocats des parties civiles et enfin celle de l'avocat de l'accusé.

À la toute fin, il est donné la possibilité à l'accusé de s'exprimer une dernière fois.

Les juges et les jurés quittent alors la salle d'audience et se réunissent en chambre de délibération. Le délibéré se déroule en deux étapes. D'abord, les juges et les jurés vont statuer sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé. Le vote se fait par bulletin secret à la majorité de six voix ; précisons qu'un vote blanc ou nul profite toujours à l'accusé.

Si la majorité vote la culpabilité, il est alors décidé de la peine. Il peut s'agir d'une peine de prison ferme ou d'une peine de prison avec sursis (c'est-à-dire que l'accusé n'exécutera sa peine de prison que s'il est condamné pour une autre infraction dans un délai de cinq ans).

Les juges et les jurés peuvent décider de suivre les réquisitions de l'avocat général qui aura demandé l'application d'une certaine peine lors de sa plaidoirie, mais ils sont tout à fait libres de prévoir une autre peine.

Ensuite, les juges et le jury retournent en salle d'audience. Le président lit la décision à l'accusé et rappelle que l'avocat général, l'accusé et, dans une certaine mesure, les victimes, pourront faire appel de la décision dans un délai de dix jours.

Cette procédure est respectée lors de tous les procès d'assises. Toutefois, il faut préciser le cas spécifique des affaires liées à des actes de grand banditisme et à des actes de terrorisme. Dans ces deux domaines, la cour d'assises qui se réunit est une cour d'assises dite « spéciale ». Elle présente deux différences : d'abord elle ne se réunit qu'à Paris et ensuite elle n'est composée que de magistrats professionnels.

Cette particularité remonte à 1986. En effet, cette année-là, lors du procès contre des terroristes du groupe *Action directe* par la cour d'assises de Paris, les accusés avaient proféré des menaces à l'encontre des jurés. Le lendemain, cinq d'entre eux furent absents ce qui obligea le président à reporter le procès. Le but de l'absence de jury est donc d'éviter tout risque de pression et de menace.

Ces procès sont beaucoup plus longs, car beaucoup plus complexes, et peuvent durer entre deux et douze semaines.

Nous aurons donc l'occasion de revenir sur le procès d'Abdelkader Merah – qui en est à sa deuxième semaine – dans un prochain numéro.

François Senlis

SE FORGER SA PROPRE OPINION

L'inactivité physique explose en France

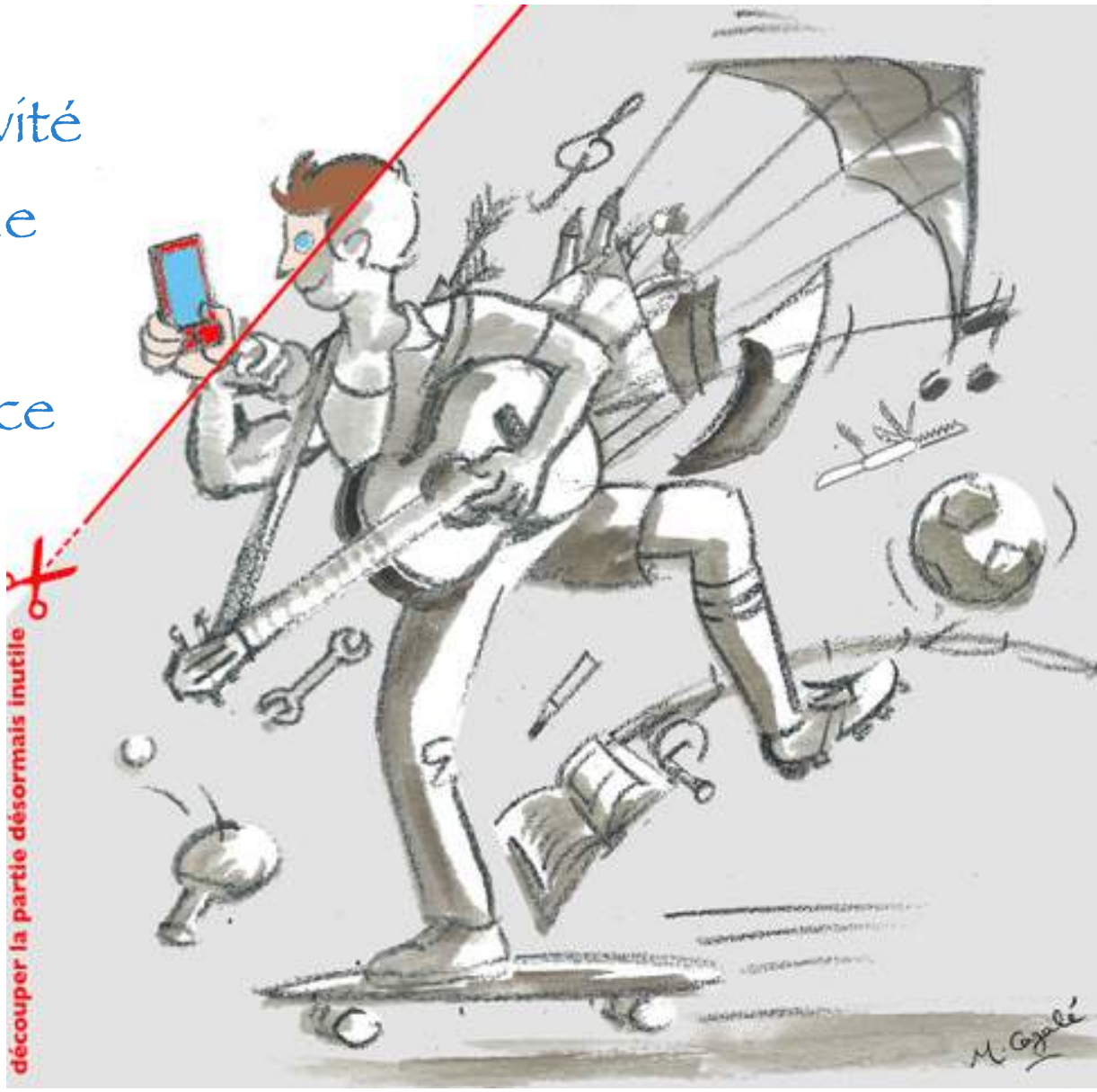

L'agence sanitaire *Santé publique France* a révélé il y a peu que l'inactivité physique avait considérablement augmenté en France depuis dix ans. La sédentarité (c'est-à-dire le temps passé assis ou allongé en dehors des repas) a en effet progressé chez les adultes comme chez les enfants, alors qu'elle est source de maladies comme le diabète ou qu'elle peut aggraver le risque de problèmes cardiaques.

La principale raison est le temps passé devant les écrans (téléphone, télévision, ordinateur, tablette…) qui a augmenté de 53 % chez les adultes. Par exemple, en 2015, la proportion d'adultes passant au moins trois heures devant leur écran (en dehors du temps de travail) a atteint les 80 %.

Le constat est aussi très alarmant chez les enfants : l'activité physique n'a pas progressé et s'est même dégradée pour les 6-10 ans. De manière générale, l'exposition aux écrans augmente avec l'âge.

Pour remédier au développement de cette sédentarité, il suffit de ne pas passer trop de temps devant les écrans et d'exercer davantage d'activités physiques : il ne s'agit pas seulement de sport, mais tout simplement, par exemple, de pratiquer la marche à pied pour effectuer les petits trajets du quotidien.

Gaëlle Iordanow

Nouvelle réforme à venir pour le brevet ?

Déjà réformé l'an dernier, ce diplôme sera retouché, a décidé Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation. Ce projet devrait être présenté le 19 octobre 2017 au conseil supérieur de l'Éducation (CES).

L'examen sera composé à la fois d'un contrôle continu et d'épreuves écrites en juin, sera noté sur 800 points et non plus sur 750. Les épreuves du mois de juin auront un poids plus fort que le contrôle continu. Dans les précédentes éditions du brevet, les bons élèves pouvaient en effet obtenir l'examen avant même de passer les épreuves terminales, puisque le contrôle continu rapportait 400 points sur 700.

Les seuils des mentions seront également revus, puisque la mention « assez bien » sera décernée aux élèves ayant obtenu au moins 480 points sur 800 (420 sur 700 l'année dernière), « bien » à ceux ayant au moins 560 sur 800 (490 sur 700 auparavant), et « très bien » à ceux ayant au moins 640 sur 800 (560 sur 700 auparavant).

Le brevet comportera les cinq épreuves suivantes : quatre épreuves à l'écrit (français, histoire-géographie, éducation civique, maths et sciences) et une épreuve à l'oral sur un projet ou une option comme l'histoire de l'art. De plus, le coefficient du français et des maths devrait être renforcé.

« L'espace est mon futur »

Depuis lundi 16 octobre, quatre cents spationautes et cosmonautes de dix-sept pays se réunissent en congrès à la cité de l'Espace à Toulouse. Parmi les spationautes, nous pouvons retrouver Thomas Pesquet, que nous avions suivi dans ses aventures à bord de la station spatiale internationale l'année dernière. L'exploration lointaine et les programmes habités sur la Lune ou sur Mars feront partie des thèmes abordés.

Ciel jaune et ambiance crépusculaire en Bretagne

Lundi 16 octobre, les Bretons ont découvert un ciel bien étrange, d'une couleur or. Ce phénomène rare était lié à des nuages formés par du sable africain et des fumées provenant d'incendies au Portugal.

À Dieu, Jean Rochefort

L'acteur et comédien Jean Rochefort est mort le 9 octobre 2017 à l'âge de 87 ans. Né en 1930, il a eu une carrière cinématographique et théâtrale brillante et très remplie. Voici quelques-uns des films à succès dans lesquels il a joué : *Cartouche* ; *Les Tribulations d'un Chinois en Chine* ; *Le Diable par la queue* ; *Que la fête commence* (la qualité de son jeu d'acteur dans ce film lui permet de remporter son premier César en 1976) ; *Le Grand blond avec une chaussure noire* ; *Salut l'artiste* ; *Un éléphant, ça trompe énormément* ; *Le Crabe-Tambour* (grâce auquel il décroche son deuxième César, en 1978).

Acteur au grand talent, il reçoit en 1999 un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière (voir aussi page 20).

Actuailes s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

Le savais-tu ?

Un **César** est une récompense cinématographique française décernée chaque année à Paris, depuis 1976, aux personnes qui ont été les meilleures dans leur catégorie. Il existe, en effet, un César pour chaque métier du cinéma : celui du meilleur acteur (et de la meilleure actrice), du meilleur second rôle, du meilleur film, du meilleur réalisateur, de la meilleure musique de film, du meilleur décor, des meilleurs costumes…

Le nom de cette récompense reprend celui du sculpteur César qui a conçu le trophée remis aux heureux élus.

Aux États-Unis, le nom de la récompense cinématographique est l'**Oscar**.

Pour le monde du théâtre en France, le trophée s'appelle le **Molière**.

LES CHIFFRES DE LA QUINZAINE

La doyenne des Français aura **115 ans** en décembre et habite sur l'île de Mayotte. Née en 1902, Tava Colo est la plus âgée de nos compatriotes, juste devant Honorine Rondello, née en juillet 1903. Mais notre doyenne n'est « que » la 7e personne plus âgée au niveau mondial : la doyenne de l'humanité (la personne la plus âgée encore vivante dans le monde) est en effet japonaise : Nabi Tajima, née le 4 août 1900, a **117 ans**.

En 2016, les radars repérant les excès de vitesse sur les routes et autoroutes ont flashé **25,6 millions de fois**. Cela a généré l'envoi de **16 millions** de procès-verbaux (PV) aux automobilistes ayant conduit trop vite. Le règlement de ces PV a octroyé à l'État français **920 millions d'euros** de recettes.

CHAQUE JOUR EN FRANCE

32 millions de baguettes de pain et **300 000** pots de *Nutella* sont consommés ; **15 000** trains circulent ; **75 millions** de lettres et de colis sont acheminés par *La Poste* ; **1 million** de personnes vont chez le coiffeur.

Anne-Sophie Biclet

Pourquoi tu tousses ?

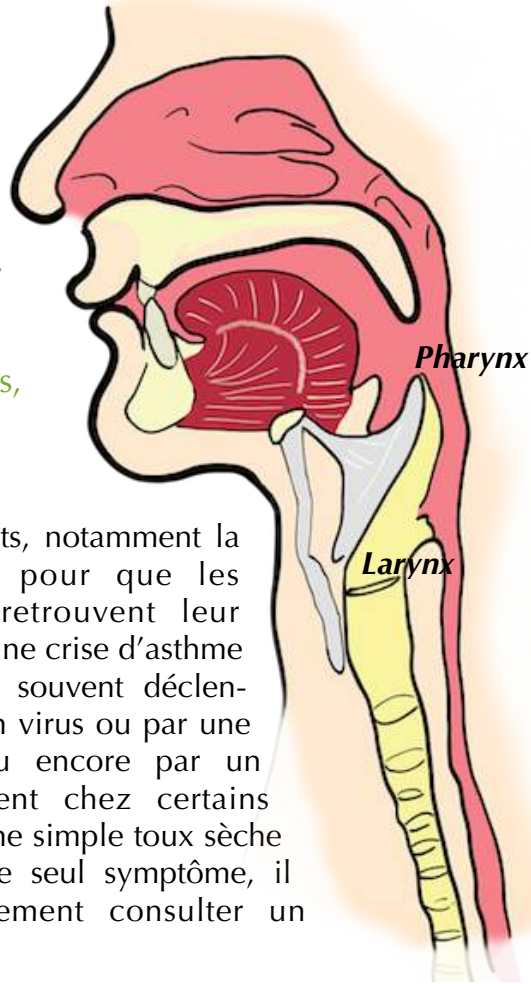

On sent bien que l'automne est revenu ! Ces derniers jours, les urgences pédiatriques ont été envahies d'enfants qui toussent et ont des difficultés respiratoires. Seriez-vous capable de reconnaître les sortes de toux les plus fréquentes, pour pouvoir réagir de façon adaptée ? Petite revue…

J'ai le nez qui coule, je tousse surtout le matin, une toux grasse qui me fait parfois cracher…

Il s'agit, la plupart du temps, d'une rhino-pharyngite (une inflammation du nez et du pharynx, qui est la partie arrière de la bouche et du nez, juste avant le début de la trachée vers les poumons et de l'œsophage vers l'estomac. La terminaison en « ite » veut dire inflammation ou infection.) Cette maladie tout-à-fait bénigne est due à un virus transmis par une autre personne en toussant.

Avoir froid au niveau de la bouche et du nez favorise l'infection (ne pas oublier son « cache-nez » !). La toux est provoquée par les sécrétions qui coulent du nez et par l'irritation du pharynx : aucun traitement magique, il faut bien s'hydrater et surtout se laver le nez plusieurs fois par jour avec du sérum physiologique ! Et être patient… cela peut durer quelques jours !

J'ai une toux sèche, surtout la nuit, qui me réveille et je me sens essoufflé…

Attention, il peut s'agir d'une crise d'asthme : autour de nos bronches (les « tuyaux » où circule l'air dans nos poumons), on trouve des muscles pouvant se contracter, ce qui diminue leur diamètre. Cela empêche les poumons de se vider correctement et provoque le plus souvent un sifflement léger à l'expiration, comme quand on vide un ballon en pinçant l'orifice pour le rétrécir, ça siffle !

Le problème, c'est que des poumons qui ne se vident pas bien ne se remplissent pas bien non plus et on risque de manquer d'oxygène : il faut donc décontracter les muscles grâce à des médicaments, notamment la *Ventoline*, pour que les bronches retrouvent leur diamètre. Une crise d'asthme est le plus souvent déclenchée par un virus ou par une allergie, ou encore par un effort violent chez certains patients. Une simple toux sèche peut être le seul symptôme, il faut rapidement consulter un médecin !

Ma petite sœur tousse *comme une otarie*, elle a une voix rauque et cela l'empêche de dormir (et mes parents aussi !)

Très fréquente en ce moment, cette toux est sûrement causée par une laryngite (inflammation du larynx, entre le fond de la bouche et la trachée, là où on trouve les cordes vocales, c'est pour cela que la voix peut changer). Cette infection est presque toujours d'origine virale : le larynx gonfle à cause du virus et l'air a plus de mal à passer au moment de l'inspiration, qui devient bruyante et difficile.

Le larynx s'aplatit quand on s'allonge, ce qui empire les symptômes, c'est pourquoi les petits patients atteints préfèrent rester assis et que la toux est plus fréquente la nuit. Il faut le plus souvent prendre des médicaments (*Célestène* ou parfois adrénaline à l'hôpital) pour calmer les symptômes et donc consulter un médecin ! Respirer de la vapeur d'eau, en position assise, peut améliorer les laryngites moins sérieuses ! Chez les bébés de moins de six mois, il faut toujours l'avis d'un ORL pour vérifier que la forme du larynx est normale.

Mikaël de Talhouët

Les fonctionnaires battent le pavé

Les neuf fédérations syndicales appellent à manifester afin de marquer leur désaccord face au projet de réforme de la fonction publique porté par le pouvoir exécutif.

Le président Macron engage ses réformes sur un rythme effréné. Après les dispositions concernant la réforme du Code du travail en septembre, il récidive ce mois-ci avec un projet de loi visant la fonction publique.

La réaction est immédiate. Pour la première fois depuis dix ans, l'ensemble des fédérations syndicales du pays fait front et appelle à des manifestations dans toute la France. Ce sont ainsi des centaines de milliers de policiers, d'enseignants, de personnel des ministères et hospitalier qui battirent le pavé le 10 octobre pour manifester leur mécontentement face au projet de réforme porté par Emmanuel Macron et le gouvernement.

Pour comprendre l'origine de cette discorde, il faut remonter au programme présidentiel du candidat Macron et à son analyse de la fonction publique en France. Selon lui, le statut des fonctionnaires n'est plus adapté à la réalité de notre économie et aux contraintes qui pèsent sur le budget de l'État. En conséquence, il est nécessaire d'appliquer un mode de gestion inspiré du secteur privé en introduisant notamment la notion de contrat en lieu et place du statut de fonctionnaire à vie, une évaluation plus claire de la performance, la diminution du nombre de postes.

L'actuel projet de réforme illustre cette nouvelle vision de la fonction publique et plusieurs dispositions font l'objet de points de discorde pour les syndicats et les manifestants. Tout d'abord, le projet du gel de point d'indice[1] en 2018 constitue une baisse de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires selon les fédérations syndicales.

Deuxième point d'achoppement, la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique sur la durée du quinquennat, principalement par le non-remplacement de fonctionnaires partant à la retraite. Les opposants voient dans cette coupe d'effectifs des contraintes et de réelles difficultés à assurer leurs missions de service public dans des secteurs où le manque de personnel se fait déjà sentir.

Autre sujet de désaccord : le rétablissement du jour de carence, disposition supprimée sous la présidence de François Hollande. Cette mesure stipule que le premier jour d'un arrêt maladie ne sera pas payé au fonctionnaire, ce afin de dissuader les arrêts répétés de courte durée.

Enfin, les manifestants voient dans la prévision de hausse de la CSG[2] au 1er janvier 2018 une différence de traitement avec les salariés du privé qui, eux, verront en contrepartie une baisse significative de leurs charges sociales. ◎

1. Le grade et l'échelon déterminent le nombre de points d'indice auxquels un fonctionnaire peut prétendre. Pour tenir compte de l'inflation, la valeur du point d'indice est revalorisée tous les ans, lors de négociations salariales entre le gouvernement et les syndicats de fonctionnaires (définition *Wikipedia*).
2. La « contribution sociale généralisée » est un impôt qui participe au financement de la Sécurité sociale. Il est prélevé notamment sur les salaires et les retraites.

Siegfried

Vers l'indépendance digitale de l'Europe ?

La semaine dernière, la Commission européenne a annoncé que « le projet de taxation des géants du Net avançait à grande vitesse » et que l'époque des abus de la part de ces derniers touchait à sa fin. De quoi parle-t-on ?

Depuis les années 2000 et l'explosion des usages d'Internet et des réseaux sociaux, l'économie européenne a vu s'imposer dans tous les domaines dits « digitaux » des entreprises exclusivement américaines. On les appelle les « *GAFA* » (pour *Google*, *Amazon*, *Facebook* et *Apple*, mais elles sont innombrables : *Microsoft*, *Oracle*, *Twitter*, *Cisco*, *Ebay*, *Paypal*, *AirBnB*, *Expedia*…).

Depuis quinze ans, ces entreprises ont réalisé des bénéfices immenses (des centaines de milliards d'euros) grâce à la qualité de leurs produits qu'apprécient leurs utilisateurs, notamment les 400 millions d'Européens qui les utilisent chaque jour. Par exemple, 93 % des recherches en Europe se font sur *Google* !

Le problème, c'est que la puissance des *GAFA* a détruit de très nombreux emplois dans les secteurs économiques qu'ils ont transformés (presse, publicité, hôtellerie, commerce, *etc.*). De plus, leur domination absolue leur permet d'étouffer toute nouvelle concurrence potentielle, en pratiquant la vente forcée, en tuant les sites concurrents (*Google Shopping* a ainsi longtemps caché ses concurrents sur son moteur de recherche), en les rachetant pour les faire disparaître, et surtout en utilisant l'immense volume des données personnelles laissées par les utilisateurs européens eux-mêmes pour les vendre ensuite aux publicitaires.

Par ailleurs, ces grandes entreprises américaines ne paient que très peu d'impôts en Europe alors qu'une part importante de leur activité s'y déroule. En effet, les *GAFA* profitent des différentes lois fiscales entre pays d'Europe pour réduire fortement et légalement les montants à payer. Résultat, elles paient une part d'impôt bien inférieure aux boulangers, plombiers, industriels ou commerçants travaillant en Europe.

Après avoir mis dix ans à réagir, l'Union européenne a décidé de taper fort : elle a ainsi condamné *Apple* à une amende de 13 milliards d'euros, *Amazon* à 250 millions et *Google* à 2,4 milliards. De même elle a compris que les informations digitales des Européens sont précieuses et qu'il ne fallait plus les donner gratuitement aux Américains : la cour de l'UE a ainsi annulé l'accord *Safe Harbor* en 2015 et un nouveau règlement européen sur les données personnelles s'appliquera en 2018.

Au-delà de ces réactions tardives, on peut se demander pourquoi, parmi les grandes puissances, l'UE est la seule qui n'ait aucun *leader* dans le monde digital : ainsi, les Russes ont leur « *Google* » national nommé *Yandex*, leur « *Facebook* » nommé *VKontakt*, leur champion de la cybersécurité nommé *Kaspersky*, tandis que les Chinois ont leurs « *GAFA* » nationaux nommés *Alibaba*, *Baidu Tencent*, *Wechat*…

Alors, à vous jeunes collégiens qui nous lisez : étudier l'informatique est certainement un bon pari pour l'avenir.

Et surtout n'oubliez pas ! Quand vous utiliserez la dernière « app » qui fait fureur : si c'est gratuit, c'est que c'est vous le produit… ◎

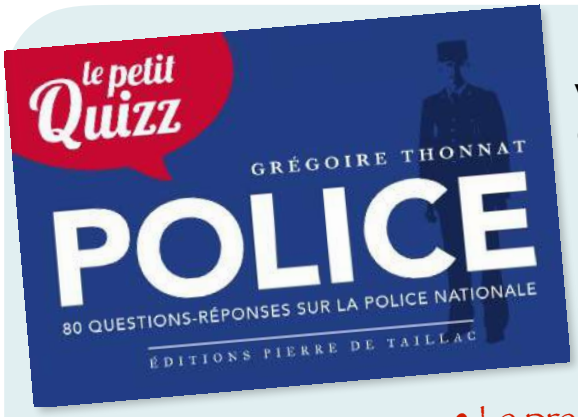

Vous avez été nombreux à participer à notre dernier concours sur la police nationale !

Les réponses étaient les suivantes :

- Sur le drapeau de la police, on peut lire la devise « pro patria vigilant » qui veut dire « ils veillent pour la patrie ».
- Le premier feu de signalisation a été installé à Paris le 5 mai 1923, au carrefour des boulevards Saint-Denis et Sébastopol.
- CRS est l'acronyme de Compagnies républicaines de sécurité.

Grâce à leurs bonnes réponses, **Cyrielle P., Anne-Lorraine J. et Thomas de M.** recevront prochainement un exemplaire dédicacé du ***Petit Quizz de la police nationale*** de **Grégoire Thonnat**. Félicitations, vous serez bientôt imbattables sur le sujet !

Vous pouvez retrouver une interview de Grégoire Thonnat dans le n° 37 d'*Actuailes*.

✯ Bulletin de soutien ✯

ACTUAILES a besoin de vous…

Actuailes est un **bimensuel d'actualités gratuit pour les 10-15 ans**.
Nous avons besoin de votre aide pour continuer à offrir cet abonnement en ligne gratuitement, fruit du travail de nos 35 bénévoles.
Grâce à votre soutien matériel, nous pouvons financer le site actuailes.fr et le développement du journal dans les établissements scolaires. Ainsi vous contribuez à faire grandir et connaître ***Actuailes.***

Je fais un don pour soutenir le projet.

❒ **50€** (ex : - 33 €, coût réel 17€)
❒ **100€** (ex : - 66 €, coût réel 34 €)
❒ **200€** (ex : - 132 €, coût réel 68 €)
❒ **Autre : .....**

Nom :..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
CP :..... Ville : .....
E-mail : .....
Tél. : .....

66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au fonds de dotation *Âme & Culture* dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Vous recevrez un reçu fiscal émis par Âme&Culture

Ces informations sont nécessaires à *Âme & Culture* pour vous faire parvenir votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et libertés (CNIL) du 6 janvier 1978, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de : *Âme & Culture*, 91, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection : ☐ vous pouvez cocher la case ci-contre si vous vous opposez au traitement des données vous concernant à des fins d'appel au don. ☐ Vous pouvez cocher la case ci-contre si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées par nos partenaires à des fins de prospection commerciale.

1. Libellez votre chèque à *Âme & Culture / Actuailes.*

2. Remplissez ce coupon.

3. Envoyez le tout à : *Âme & Culture / Actuailes* 91, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.

Merci !

Julien Magne

Lillian Romaniello, photo prise le 9 octobre 2017.

La Californie ravagée par les flammes

Les violents incendies continuent à embraser la région en dépit des efforts de plus de 10 000 pompiers. On dénombre déjà plus de quarante morts et au moins deux cents disparus.

Des incendies historiques

Après un été sec et chaud, de violents incendies se sont déclenchés dimanche 8 octobre. Ils sont actuellement au nombre de seize et ont déjà ravagé plus de 90 000 hectares et détruit près de 6 000 habitations. Environ 100 000 habitants ont dû être évacués de leurs maisons. Ces feux sont les plus meurtriers de l'histoire de la Californie. « Je n'ai jamais rien vu de pareil dans cet État », a déclaré à la presse locale le gouverneur Jerry Brown.

Les vignes menacées

Les incendies ont affecté un des fleurons de l'économie locale : les vins de luxe des vallées de Napa et de Sonoma. Même s'ils ne représentent que 12 % de la production locale, ces vins ont une renommée mondiale et se vendent très chers. De nombreux touristes visitent chaque année cette région viticole : 23 millions en 2016, générant 7,2 milliards de dollars de revenus. Les années à venir – avec moins de touristes et des vignes à replanter – vont donc être difficiles. Elles risquent également de créer un manque de grands crus pendant au moins sept ans, selon les spécialistes. Heureusement pour cette année, comme il avait fait très chaud, les vendanges avaient été avancées et c'est ainsi 80 % de la production qui a été sauvée.

Environ 100 000 habitants ont dû être évacués de leurs maisons.

Une belle histoire

Alors qu'ils ont été surpris durant la nuit par les flammes, John et Jan, respectivement âgés de 70 et 65 ans, ont appelé les secours. Mais il était trop tard. Ils eurent alors l'idée de se réfugier dans la piscine de leurs voisins. Se tenant d'abord sur les côtés, ils n'ont eu d'autre choix que de se jeter à l'eau quand les flammes se sont rapprochées. Pour ne pas se refroidir, ils sont restés collés l'un à l'autre et, pour garder le moral, se sont parlé de l'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre et pour leur famille. Au petit matin, les secouristes les ont retrouvés gelés et le visage noirci, mais vivants.

Le savais-tu ?

Il est une autre vallée bien connue en Californie, la *Silicon valley*. Elle abrite des entreprises de haute technologie comme *Apple*, *Google*, *Yahoo* ou *Facebook*. Très riche, elle serait la douzième puissance économique mondiale, si elle était indépendante.

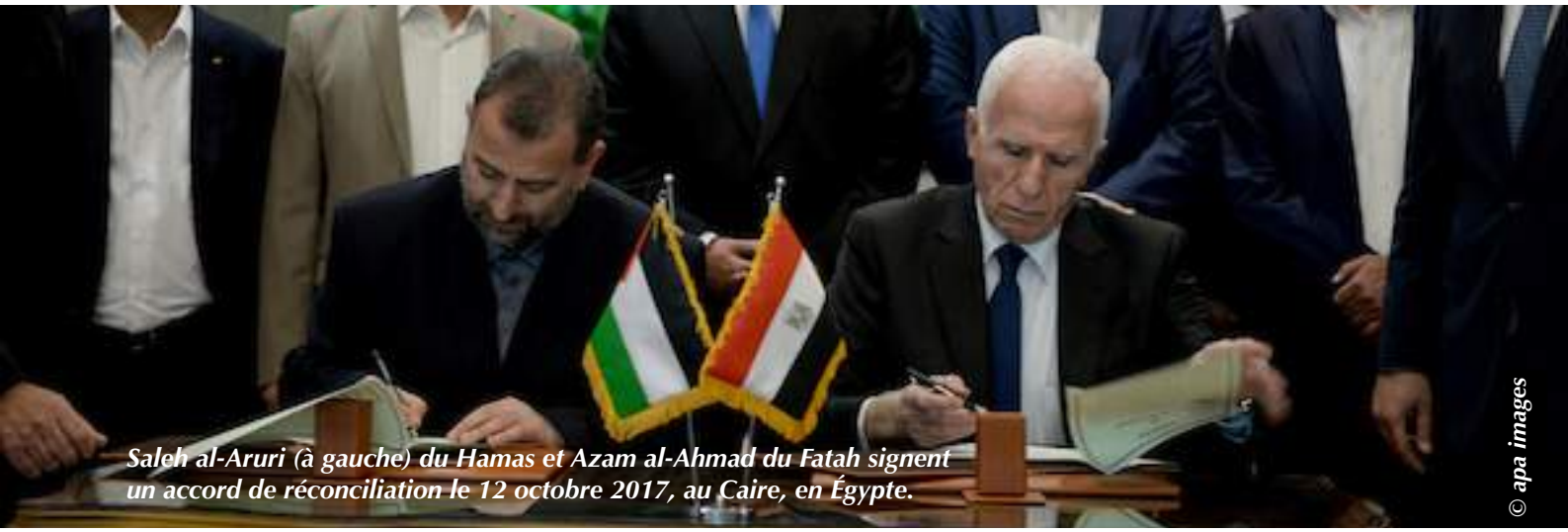

Saleh al-Aruri (à gauche) du Hamas et Azam al-Ahmad du Fatah signent un accord de réconciliation le 12 octobre 2017, au Caire, en Égypte.

© apa images

Timide réconciliation entre Palestiniens

Le 12 octobre, les deux partis politiques palestiniens que sont le *Hamas* et le *Fatah* ont effectué un nouveau pas sur la voie de la réconciliation. Ce phénomène inédit mérite une explication.

Nous le savons (*Actuailes* n° 57), la Palestine n'est pas un État à part entière. Israël, qui en occupe une partie, s'y oppose. Le territoire palestinien est composé de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. L'Autorité palestinienne, sorte de gouvernement, est censée les administrer. Ça, c'est sur le papier…

Dans les faits, depuis 2007, la bande de Gaza est dirigée par la faction politique du *Hamas*. Cette prise de contrôle est intervenue après des affrontements en 2006 entre partisans du *Hamas* et ceux du *Fatah*, dont sont issus les principaux dirigeants de l'Autorité palestinienne.

En effet, les Palestiniens, qui aspirent à la création d'un vrai État palestinien, divergent sur la façon d'atteindre cet objectif. Certains privilégient la solution diplomatique. Le *Fatah* les représente. D'autres, partisans du *Hamas*, soutiennent l'action armée, voire terroriste, contre Israël.

Depuis 2007, pour faire face aux actions violentes du *Hamas*, les Égyptiens et les Israéliens maintiennent un blocus sévère autour de la bande de Gaza. Un mur, solidement gardé, asphyxie ce territoire de 45 km². Résultat : les conditions sociales se sont dégradées à tel point que 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Régulièrement, les Gazaouïs (habitants de Gaza), subissent des bombardements israéliens en réponse aux attaques du *Hamas*. Autant dire que la popularité du *Hamas* a chuté à Gaza.

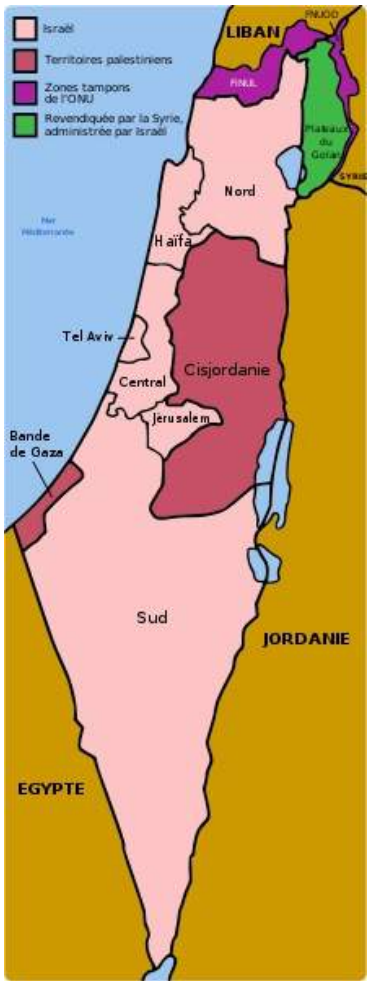

La réconciliation actuelle, encouragée par l'Égypte et Israël, entre *Hamas* et *Fatah* est le fruit de cette situation, désormais intenable par le *Hamas*.

Le *Hamas* accepte de se retirer de la gestion des affaires publiques. L'Autorité palestinienne doit prendre entièrement en main la bande de Gaza d'ici le 1er décembre.

Mais la méfiance demeure. Le processus risque de prendre du temps. ◎

Sacha Balbari

Combats entre milices rivales en Libye

Depuis le 17 septembre, des affrontements opposent deux milices rivales dans la cité côtière libyenne de Sabratha. Or, l'une de ces milices est réputée proche du maréchal Haftar, qui domine l'est de la Libye. Une victoire de celle-ci permettrait au maréchal de prendre pied pour la première fois en Tripolitaine et d'avancer ses troupes à seulement 70 km de Tripoli et de ses rivaux du gouvernement d'Entente nationale d'inspiration islamiste.

Cette situation pourrait bouleverser les rapports de force en Libye entre le maréchal Haftar, soutenu par la Russie, et le gouvernement de Tripoli soutenu par les Occidentaux et les monarchies du Golfe.

Adhésion imminente du Maroc à la CEDEAO

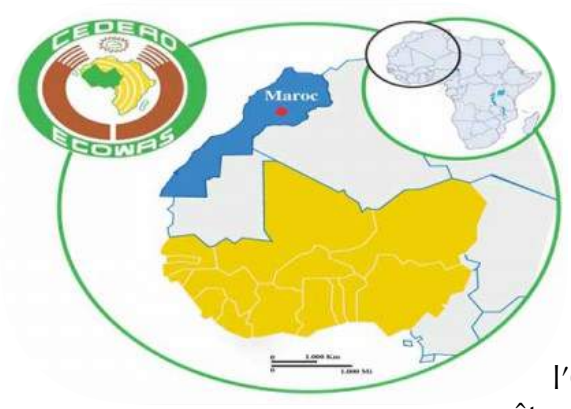

L'adhésion du Maroc à la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) devrait être annoncée lors du sommet de l'organisation régionale de l'Afrique de l'Ouest le 16 décembre prochain à Lomé. Cette adhésion est une nouvelle étape dans l'offensive du royaume chérifien en direction de l'Afrique. En début d'année, le Maroc, qui a l'ambition de devenir la puissance du continent, avait déjà fait son retour historique au sein de l'Union africaine après des décennies d'absence.

En intégrant la communauté des États Ouest africains, le Maroc entre dans une zone de libre échange des biens et des services, des capitaux et des personnes, ce qui lui permettra de développer ses échanges avec les pays de la région.

Attentat sanglant à Mogadiscio en Somalie

Samedi 14 octobre dans l'après-midi, un attentat à la bombe a fait plus de trois cents victimes dans un carrefour embouteillé de la capitale somalienne Mogadiscio. Si ce nouvel attentat n'a pas été revendiqué, le groupe islamiste *Shebab* est le seul à avoir pu opérer une telle opération dans la capitale.

Dans la soirée, des centaines de manifestants sont descendus dans les rues pour crier leur colère contre les *Shebabs* et l'incapacité du gouvernement à assurer la protection des populations. Les spécialistes estiment que la charge d'explosifs, qui se trouvait dans un camion, était comprise entre 500 kg et 2 tonnes.

© Conecta Abogados

Une électricité… aux p'tits neutrons !

Un rapport de *Greenpeace*, récemment sorti, critique la sécurité des centrales nucléaires. Outre la dangerosité de la radioactivité, pourquoi est-ce important que ces zones restent protégées de toute intrusion ?

Une centrale électrique classique est comme une cocotte-minute : on chauffe de l'eau enfermée dans un circuit grâce à un combustible (gaz ou pétrole). En s'échauffant, l'eau va s'évaporer, la pression dans le circuit augmente (ce qui crée le sifflement de la cocotte-minute) et la vapeur entraîne une turbine qui produit de l'électricité. Une centrale thermique est simple à maîtriser : si on arrête d'apporter du combustible, la flamme s'arrête et le système se refroidit, comme lorsque l'on éteint le feu sous la cocotte.

Mais une réaction nucléaire, c'est bien plus complexe… **Le principe est de bombarder de grosses molécules (comme de l'uranium) avec de petites particules (neutrons). Ils cassent les molécules en deux éléments plus petits, ce qui libère beaucoup de chaleur… Et deux à trois autres neutrons, qui peuvent à leur tour casser des molécules : ce qu'on appelle une réaction en chaîne.**

Si la quantité de neutrons dans le réacteur n'est pas maîtrisée, la réaction peut s'amplifier à toute vitesse, dégager beaucoup trop de chaleur et faire fondre le réacteur.

Pour contrôler cela, on utilise des matériaux spéciaux qui absorbent les neutrons, que l'on insère dans le réacteur pour ralentir la réaction ou, au contraire, que l'on sort pour l'accélérer.

La réaction a lieu dans de l'eau sous haute pression : plus de cent cinquante fois la pression atmosphérique ! Elle s'échauffe grâce à la chaleur libérée par les molécules qui sont cassées et permet ensuite d'entraîner les turbines.

Maîtriser la réaction nucléaire pour produire de l'électricité est donc tout un art, ce qui explique les quelques accidents qu'il y a eu dans le passé, comme Tchernobyl et Fukushima. C'est aussi pourquoi les centrales coûtent si cher à construire et pourquoi les exigences de sécurité sont si draconiennes : il faut limiter au maximum tout ce qui pourrait en perturber le fonctionnement.

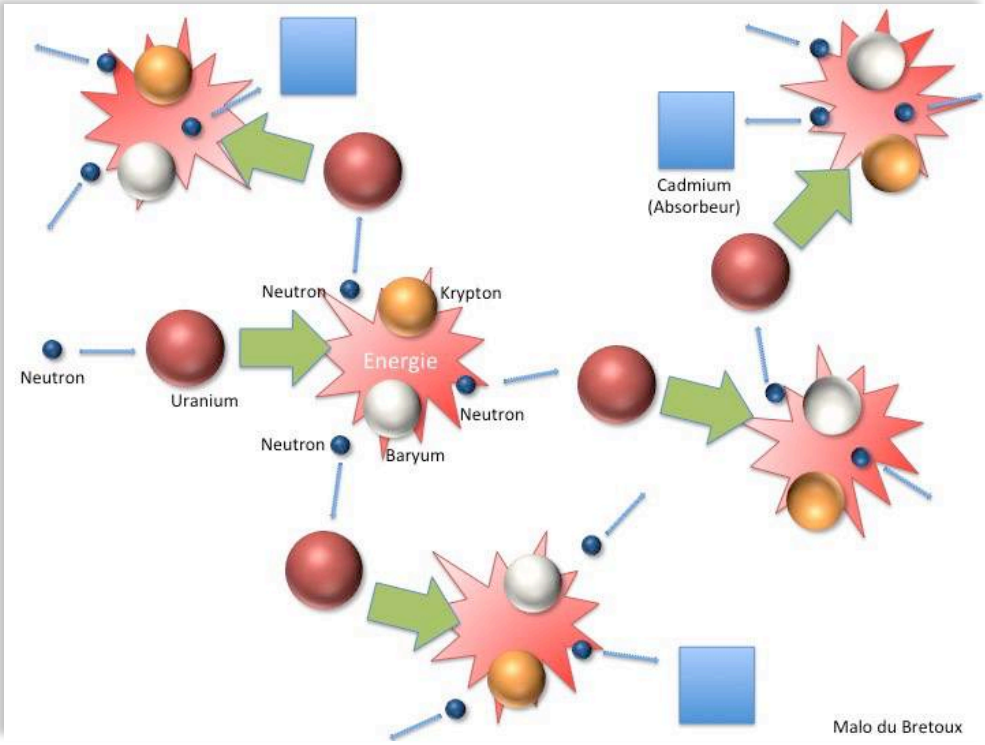

Père Augustin-Marie

Saint Luc, chantre de la miséricorde

Chapelle Saint-Joseph-Saint-Luc, Amiens.

Le 18 octobre, l'Église fête saint Luc, l'un des quatre évangélistes. Traditionnellement, on le nomme en troisième position, après saint Matthieu et saint Marc et avant saint Jean.

Matthieu (Lévi) et Jean ont connu le Seigneur. Comme apôtres, ils sont des témoins directs des gestes et des paroles de Jésus. Marc était un tout jeune homme au moment de la vie publique du Christ. Sans être apôtre, il a sans doute connu Jésus et il a suivi saint Pierre quand celui-ci prêchait. L'évangile de Marc transcrit ce qu'il a entendu de la bouche de saint Pierre. Quant à Luc, il n'a pas connu Jésus, mais il fut instruit par l'apôtre Paul. Homme consciencieux, Luc s'est appliqué pour rédiger son évangile à enquêter sur son sujet. Il a rencontré des témoins directs des événements. C'est ce travail minutieux qui nous a valu les magnifiques premières pages de son évangile, qui retracent avec art et délicatesse les enfances parallèles des deux cousins, Jean le Baptiste et Jésus.

À la différence des autres évangélistes, Luc ne termine pas la « Bonne Nouvelle » (c'est le sens du mot « évangile ») par la résurrection et l'ascension de Jésus, mais il poursuit sa narration en rapportant l'histoire de la première communauté chrétienne, groupée autour de Pierre et des apôtres, à Jérusalem. Cette suite de l'Évangile, qui rapporte l'histoire de l'Église naissante sous la direction des apôtres, s'appelle les « Actes des Apôtres ». Il veut montrer par là que ce que Dieu a commencé avec Jésus-Christ se continue au long des siècles par l'apostolat de l'Église. Bossuet, un grand prédicateur français du XVIIe siècle, aura une expression très frappante pour exprimer cette idée. Il dira en effet : « L'Église, c'est Jésus-Christ répandu et communiqué ».

Rappelons enfin que Luc était médecin. Cela transparaît dans certaines expressions qu'il emploie et qui montrent qu'il connaissait l'art médical. Mais là où le médecin se fait le plus sentir en saint Luc, c'est quand il regarde le Seigneur. Car il voit en lui celui qui vient guérir, non seulement les corps, mais les âmes. Saint Luc, fasciné par la bonté de Dieu qui se penche sur la misère de l'homme (blessé par le péché), exalte la miséricorde. Il la chante dans des pages bouleversantes. Je pense à celle-ci notamment, qu'on ne lit jamais sans que le cœur soit remué : « Une homme avait deux fils ». ◎

Pour (re)lire la parabole du Fils prodigue : évangile selon saint Luc, chapitre 15, versets 11 à 32.

Sophie Roubertie

La Ronde des petites Bretonnes

Paul Gauguin (1848-1903)

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1888
Taille : 73 cm × 92,7 cm
Technique : Huile sur toile
Lieu d'exposition
Washington, *National Gallery of Art*,
collection de M. et Mme Paul Mellon
© National Gallery of Art, Washington

Gauguin était un voyageur. Panama, La Martinique, la Polynésie, Tahiti (vous pouvez relire l'article sur le tableau *Rupe Rupe* dans le n° 59 d'*Actuailes*), et les îles Marquises, où il finira sa vie, toujours en quête de nouveaux paysages, couleurs et personnages. Chaque séjour sera source d'inspiration pour le peintre. Il passera aussi quelques mois en Bretagne, région dans laquelle il a peint cette scène enfantine pleine de fraîcheur. Trois fillettes sont lancées dans une danse. Leurs pieds se soulèvent pour accompagner le mouvement qui les entraîne. Leur ronde, pas si ronde, n'est pas fermée, mais ouverte, elles sont tournées vers l'extérieur. Celle de gauche tend la main, comme pour

Sophie Roubertie

attraper celle d'une autre enfant qui serait située hors du tableau. Est-ce d'avoir perdu sa camarade qui lui a enlevé son sourire ? À moins qu'elle n'apprécie pas tellement la situation. Rien ne nous le dit… Les deux autres semblent plus gaies. Toutes prises par leur jeu, aucune ne nous regarde. Nous sommes seulement spectateurs, sans être appelés à participer.

Les nuages roses et gris laissent à peine transparaître quelques coins de ciel bleu. Pourtant, c'est l'été, les foins, qui viennent tout juste d'être fauchés, en témoignent. Le champ, lieu de la danse, est d'un vert-jaune vif.

Les vêtements, costumes traditionnels, sont sombres, mais sont égayés d'une fleur rouge piquée sur le corsage. Peut-être ces ornements proviennent-ils de l'arbre fleuri situé à droite du tableau. Les cols larges des chemises et les coiffes, typiques de cette région, sont blancs et éclairent les visages. C'est en sabots que dansent les fillettes.

Un petit chien, compagnon discret, joue avec les enfants.

Dans un creux de ce paysage vallonné se cache un village, dont on aperçoit presque seulement les toits. Le clocher s'élance fièrement vers le ciel, dressé comme le sont les arbres qui le côtoient.
Des bleus, des mauves et des bruns se fondent et se juxtaposent pour donner aux ardoises la variété de leurs couleurs.

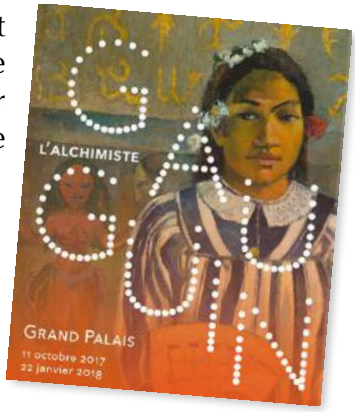

« Gauguin l'alchimiste »
Exposition au Grand Palais
jusqu'au 22 janvier 2018.

Bénédicte de Saint Germain

LE COIN DES CURIEUX

Dans la peau d'un soldat

Le rôle du soldat est de faire la guerre pour préserver la paix. Pourtant, les périodes de combat ne représentent qu'une toute petite partie – certes intense – de son temps. Alors, que fait-il pendant les moments qui lui restent ? Comme tout le monde, il mange, il se lave, il s'habille ou il dort. Mais, étant « projeté » loin de chez lui, il ne fait justement pas tout cela comme tout le monde.

Une passionnante exposition présente la vie quotidienne du soldat, depuis la Rome antique jusqu'à nos jours. Elle commence par une splendide galerie de soldats grandeur nature avec leur matériel, par exemple la cantinière du régiment des zouaves de la Garde impériale ou encore le lieutenant des compagnies sahariennes sur son dromadaire. Elle se poursuit dans un espace reprenant chaque moment de la journée du soldat. Pour chacun, les solutions pratiques inventées au fil du temps sont révélées : des rations pour s'alimenter aux instruments pour soigner les blessures en passant par les chaussures… Dans une salle, le visiteur peut aussi essayer un gilet pare-balles, une bandoulière de mousquetaire, un casque de poilu, *etc.*

Exposition
du 12 octobre 2017 au 28 janvier 2018,
hôtel des Invalides, Paris,

www.musee-armee.fr

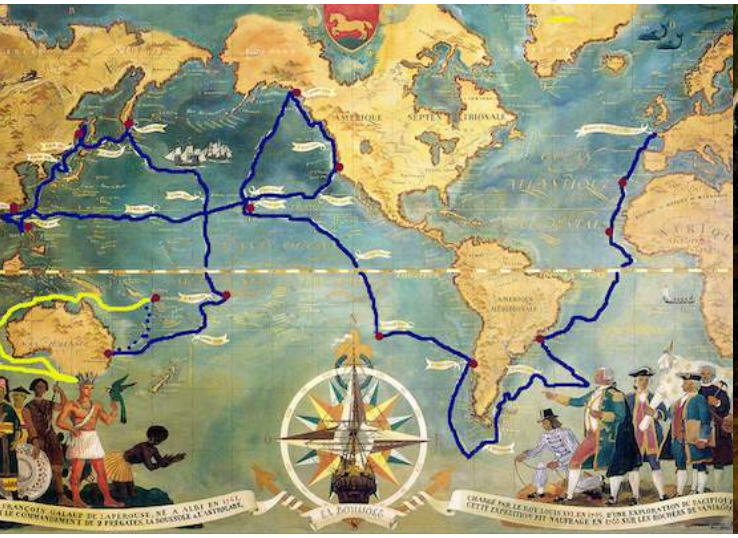

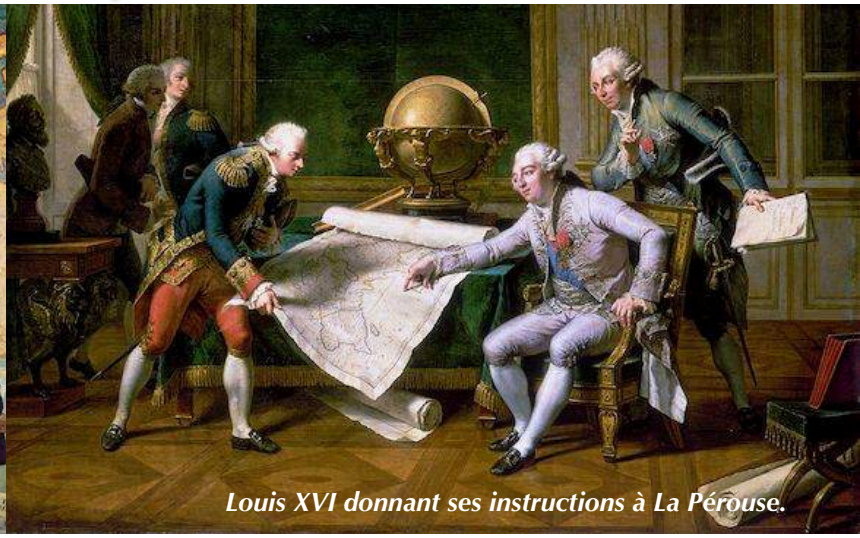

Louis XVI donnant ses instructions à La Pérouse.

Arrivée inespérée de nouvelles provenant de

l'expédition La Pérouse

Après un périple d'un an qui le conduira des steppes de Sibérie en France, Barthélémy de Lesseps, qui avait été adjoint à l'expédition en qualité d'interprète franco-russe, arrive à Versailles porteur des résultats scientifiques et stratégiques de la mission confiée à La Pérouse par Louis XVI trois ans auparavant. Il est accueilli en héros le 17 octobre 1788, sans se douter du sort fatal qui attend les membres de l'expédition.

Exceptionnel par son ambition et les moyens mis en œuvre, le voyage autour du monde entrepris par Jean-François Galaup de La Pérouse (1741-1788) a tenu en haleine son époque et continue à fasciner ceux qui cherchent à comprendre les circonstances de son épilogue tragique.

Partis le 1er août 1785 pour quatre ans, deux navires, *L'Astrolabe* et *La Boussole*, quittent Brest avec, à leur bord, plus de deux cents personnes dont dix-sept scientifiques dans le but de compléter cartes et répertoires, mais aussi d'ouvrir de nouvelles voies de commerce en Extrême-Orient.

Après le Chili, l'île de Pâques, puis Hawaï, voici l'Alaska, où meurent vingt et un marins dans le naufrage de deux chaloupes. L'expédition poursuit vers San Francisco, la Chine et les Philippines. Après avoir observé les côtes méconnues de la Corée, elle rejoint la péninsule russe du Kamtchatka. C'est là que Barthélémy de Lesseps quitte ses compagnons afin de ramener au roi, par voie de terre, les documents de la seconde partie du voyage. Bloqué par le mauvais temps de l'hiver dans la péninsule du Kamtchatka, Lesseps doit attendre le printemps de l'année suivante pour voyager à travers la Russie qu'il traverse en traîneau à chiens, « ballon chaud » et train.

De son côté, La Pérouse reçoit l'ordre de se rendre en Australie pour espionner les Anglais. Il reprend la mer… Les dernières nouvelles données par les Français proviennent des quelques lettres transmises aux Anglais de *Botany Bay* en Australie, le 10 mars 1788. Alors commence le mystère La Pérouse.

> Les dernières nouvelles datent du 10 mars 1788 : alors commence le mystère La Pérouse.

Pendant quarante ans, le silence retombe sur l'expédition. C'est finalement l'Irlandais Dillon qui lève le mystère en acquérant en 1826 dans l'archipel des îles Salomon une épée en argent de confection française, premier indice d'une enquête qui permit de localiser le naufrage sur Vanikoro. Les recherches se poursuivent de nos jours pour éclaircir les circonstances de la perte de l'expédition La Pérouse, certainement victime d'un cyclone.

Valérie d'Aubigny

L'Espion de Richelieu

trilogie de Claude Merle

Bayard jeunesse.
370 pages environ chaque tome.
13,90 euros.

Cette trilogie comprend ***Échec à la reine***, ***Le Duc des ombres*** et ***La Cour des trahisons***.

Alors que Louis XIII punit de mort les duellistes, Ancelin tue un gentilhomme qui l'a provoqué. Arrêté, il se voit déjà condamné, mais Richelieu, qui a sans doute décelé ses qualités, lui propose de devenir son espion. Courageux et intelligent, Ancelin sait se trouver au bon endroit au bon moment. Dans le contexte historique troublé de ce début du XVIIe siècle, fait de négociations politiques, de luttes d'influences et de complots multiples, il prend le risque d'être démasqué à tout moment. Par ruse, il déjoue les conspirations de la duchesse de Chevreuse et sauve l'honneur de la reine.

Richelieu l'envoie ensuite en Angleterre pour découvrir les plans de Buckingham, *alias* le « duc des Ombres », qui prépare une attaque des côtes françaises. À nouveau les aventures s'enchaînent, toujours teintées de danger et d'audace.

La reine Marie de Médicis, qui complote avec les grands seigneurs et les Espagnols, veut renverser le cardinal de Richelieu, détrôner Louis XIII au profit de Gaston d'Orléans, frère du roi. Elle veut s'attacher les services d'Ancelin, ce jeune homme à l'esprit chevaleresque si habile. Mais peut-il accepter sans trahir Richelieu, son protecteur ?

Alors survient la terrible et décisive « Journée des dupes » (*cf. Actuailes* n° 59), qui sert de toile de fond à l'intrigue finale, au cours de laquelle le sort du cardinal ne tient qu'à un cheveu. Quel rôle Ancelin va-t-il jouer et qui soutiendra-t-il ?

Ces pages dignes des meilleurs romans de cape et d'épée sont un vrai régal, par la fluidité du style de Claude Merle, sa précision historique et la manière dont il sait donner chair à des personnages, réels ou fictifs. Ancelin est un héros courageux et honnête ; même si son rôle l'amène à dissimuler, c'est un homme droit. L'intrigue ne manque pas de romanesque et, là aussi, le héros, chevaleresque et loyal en amour, montre une belle personnalité.

Action, rebondissements, clarté du style et suspense. Le tout sur une toile historique passionnante et une présentation attirante… Que demander de plus ?

Pour tous, garçons et filles,
à partir de 11-12 ans.

Retrouvez ce livre et une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com***.

***Actuailes* : www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact :** contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Jean Le Blanc communication@actuailes.fr – **Réalisation :** Camille Cassan
Secrétariat de rédaction : Alix de Marcillac – **Site internet :** website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Catherine Bertrand

Floride

Hommage à Jean Rochefort : tout le talent de cet immense acteur en un film !
À partir de 12 ans.

Le cinéma français vient de perdre une de ses étoiles, pas une de ces étoiles filantes ou froides… plutôt une « bonne étoile », bienveillante et chaleureuse. Jean Rochefort est décédé à l'âge de 87 ans après soixante-quatre ans de carrière sur les planches ou à l'écran. Élégant, gentil et humble sont les adjectifs qui le qualifient le mieux. Il était aussi talentueux, prêtant sa haute et fine silhouette à tous les registres.

Longtemps second rôle dans des films historiques (*Le Capitaine Fracasse*, *Cartouche*, *Le Masque de Fer*, *Angélique*…) ou des comédies plus ou moins légères (*Les Tribulations d'un Chinois en Chine*), il va décrocher le César du meilleur acteur en 1978 pour *Le Crabe-Tambour* de Pierre Schoendoerffer. Des choix éclectiques, mais des interprétations toujours empreintes de sa distinction naturelle. Son dernier rôle dans *Floride* (2015), comédie dramatique de Philippe Le Guay, est à son image et son sujet, la vieillesse, en font un témoignage émouvant.

Jean Rochefort y incarne Claude Lherminier, industriel à la retraite, qui s'amuse de ses petites pertes de mémoires en piégeant sa fille Carole – l'excellente Sandrine Kiberlain – et ses aides ménagères successives. Mais il devient vite ingérable et la maladie progresse irrémédiablement… Rochefort y est drôle, excessif, truculent, mais aussi pudique, émouvant et attachant… Il semble qu'il était ainsi aussi dans la vie : adieu l'artiste !

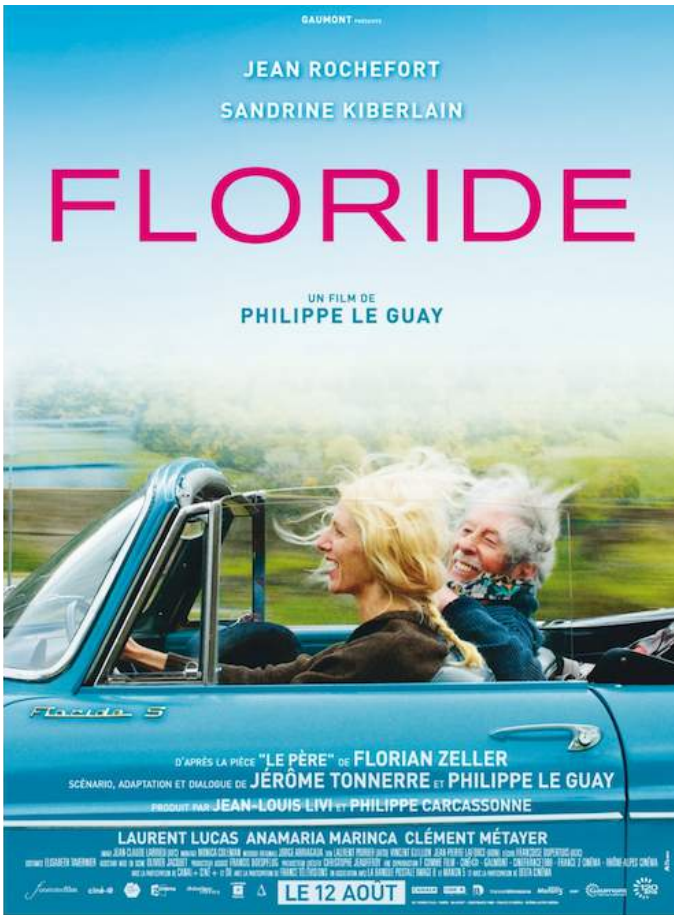

Cette semaine, les sportifs français sont à l'honneur, dans des disciplines aussi différentes que la boxe, le tennis ou le football. Cocorico !

Boxe
Tony Yoka poursuit son ascension

Samedi 14 octobre, à Paris, le premier Français champion olympique des poids lourds* (Rio 2016) a remporté son deuxième combat professionnel. Il s'est fixé un nouvel objectif et aspire à devenir le premier tricolore champion du monde dans cette catégorie.

Tony Yoka s'entraîne d'arrache-pied aux États-Unis (pays où la boxe est très populaire) afin de mettre toutes les chances de son côté. Pour ne rien oublier, voici ses mensurations : 2,01 mètres pour 109 kg… Ouille !

* Il s'agit d'une catégorie de poids en sports de combat. En boxe anglaise professionnelle, elle concerne les hommes pesant plus de 90 kg et les femmes pesant plus de 76 kg.

Une Française parmi l'élite mondiale en tennis

Caroline Garcia fait désormais partie des dix meilleures joueuses du monde après avoir remporté successivement deux tournois en Chine.

Âgée de 23 ans, la jeune femme est également numéro 1 en France.

Après une première partie de carrière avec l'équipe nationale, en simple et en double, Caroline Garcia a choisi de privilégier une carrière individuelle. Et cela marche plutôt bien !

Nous espérons qu'elle atteindra rapidement le sommet mondial !

Coupe du monde de football 2018
Les Bleus iront en Russie

Mercredi 11 octobre, l'équipe de France s'est qualifiée définitivement en battant la Biélorussie 2 à 1.
Vice-champions d'Europe, les Bleus finissent à la première place de leur groupe.
À huit mois de la compétition, l'équipe de France devra se forger une âme et trouver un équilibre entre les joueurs expérimentés et les jeunes prodiges comme le jeune Kylian Mbappé (18 ans, joueur du *Paris-Saint-Germain*).
Peut-être en as-tu déjà entendu parler ?

Un mille-pattes a rendez-vous chez une fourmi.
La fourmi attend depuis un bon moment et le mille-pattes n'est toujours pas là...
Enfin, avec une heure de retard et tout essoufflé, il finit par arriver :
– Mais que faisais-tu ?, demande la fourmi.
– Eh bien, dehors, il y a un écriteau : « Essuyez vos pieds ! », répond le mille-pattes...

Un tout jeune prêtre vient d'être nommé vicaire à la paroisse. Monsieur le curé est chargé de parfaire sa formation pastorale. Aussi lui demande-t-il :
– Monsieur l'Abbé, puis-je vous demander quel sera le sujet de votre sermon dimanche prochain ?
– J'ai l'intention de prêcher sur le bon usage des richesses et la vertu d'économie, répond le vicaire.
– Ma foi, c'est très bien… Mais je crois qu'on aurait intérêt à faire la quête avant le sermon, répond le curé quelque peu perplexe.

Une maman demande à son fils :
✳Tu laisses ta petite sœur faire de la luge ?
✳Oui, maman ! Elle monte et moi je descends ».

J'ai quatre fois l'âge de mon fils et dans vingt ans j'aurai deux fois son âge.
Quel âge avons-nous ?

J'ai 40 ans et mon fils en a 10.

« Docteur, ça ne va pas du tout. Lorsque j'appuie sur mon cœur, ça me fait mal. Quand je tâte mon foie, la douleur est intense et quand je touche mon ventre, ça me fait très mal aussi. Vous avez une idée de ce que j'ai ?
– Oui, monsieur, le doigt cassé ! »

Pourquoi dit-on « avoir de la veine » ?

Lorsque l'on a de la chance, on dit que l'on a de la veine.

Cette expression proviendrait sans doute du champ lexical de la géologie. Au XVIe siècle, les chercheurs de pierres et métaux précieux pouvaient passer des heures, des jours, ou même des semaines à trouver le bon filon. Une fois qu'ils l'avaient détecté, ils ne leur restaient plus qu'à en profiter jusqu'à son épuisement. On disait alors qu'ils étaient tombés sur une bonne « veine ». C'est, en effet, le second nom de ces filons !

C'est cela qui a créé l'expression que l'on connaît aujourd'hui. Celui qui trouvait la bonne veine avait bien de la chance et une fortune assurée devant lui !